DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val des Usses CHAUMONT

Document graphique du règlement

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 25 février 2020 approuvant le PLU intercommunal du Val des Usses,
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire,
M. Bernard REVILLON

I	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000			

CONCEPTION
ESPACES & MUTATIONS
PARC ALTAIS ANNECY
27 rue Adrastée
74650 CHAVANOD

B.E Dessin
InfoSIG Cartographie
10 Ter Avenue de Genève
74 000 ANNECY

Fond Cadastral
Origine : cadastre.gouv.fr
Droits de l'Etat réservés
Diffusion DGFIP
janvier 2019

Mise à jour du bâti
Février 2020

Edition cartographique n°2 du 04/02/2020

ZOOM CHEF-LIEU 1/2000

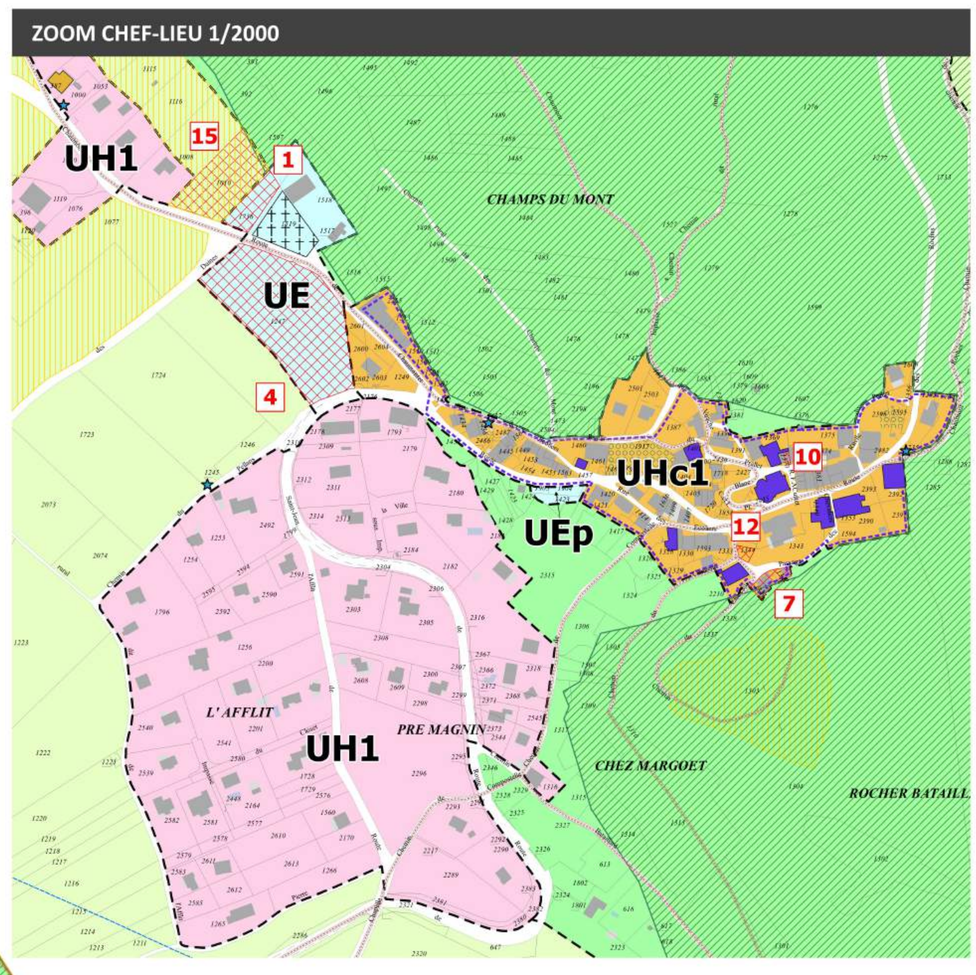

0 100 200 300 400 500 m

Clarafond-Arcine

Savigny

Savigny

Chessenaz

CHAUMONT

FRANGY

Légende

Zones urbaines

- UHc1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHc2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHc3 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UH1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- UH2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité
- UH3 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat à forte densité
- UH1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat présentant des conditions limitatives à la densiification
- UXa Secteur urbanisé à vocation dominante d'activités économiques artisanales et industrielles
- UXc Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciales
- UE Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
- UEp Secteur à vocation de gestion et de développement d'aires de stationnement

Zones non urbanisées, réservées à l'urbanisation future

- 1AUHc1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 1AUH1 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH2 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité
- 1AUXa Secteur d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
- 1AUHc2 Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 2AUH Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'habitat
- 2AUX Zone d'urbanisation à long terme à vocation dominante d'activités économiques

Zones agricoles

- A Zone agricole
- Av Secteur viticole agricole

Zones naturelles

- N Zone naturelle
- Nc Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Ne Secteur à vocation de gestion et de développement des équipements publics ou d'intérêt collectif légers
- Nd Secteur à vocation de gestion et de développement d'une déchetterie
- Ndr Secteur à vocation de gestion et de remise en état d'une déchetterie
- Nl Secteur à vocation de gestion et de développement d'installation de loisirs
- Nr Secteur à vocation de gestion et de développement des sites de remblais

Emplacements réservés

- Emprise de l'emplacement réservé

Autres

Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espaces verts
- Espaces paysagers structurants

Secteur délimité au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Corridors écologiques
- Réservoirs de biodiversité
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement

Secteur délimité au titre de l'article L151-10 du Code de l'Urbanisme
- Obligation de démolir préalable

Secteur délimité au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- Secteur de mixité sociale

Secteur délimité au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

Secteur délimité au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme
- Secteur de Taille et de Capactité d'Accueil Limitée (STECAL)

Secteur délimité au titre de l'article L151-11-2 du Code de l'Urbanisme
- Changement destination L151-11-2 vers activité
- Changement destination L151-11-2 vers habitat

Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Batiment patrimonial à préserver
- Bâtiment vernaculaire à mettre en valeur
- Secteur d'OAP patrimoniale
- Petit patrimoine à préserver

Secteur délimité au titre de l'article R151-34-2° du Code de l'Urbanisme
- Secteur de carrière

Risques technologiques : repérage au titre de l'article R151-34-1° du Code de l'Urbanisme
- Pipeline d'hydrocarbure
- Canalisation de gaz

Autres
- Alignement graphique à respecter
- Obligation de maintien des commerces en RDC
- Sentiers et cheminements piétonniers existants à conserver
- Mise à jour du bâti

Emplacements Réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Extension cimetière	Commune de Chaumont
2	Création et aménagement d'un arrêt de car et parking	Département
3	Création d'une aire de stationnement (co-voiturage)	Commune de Chaumont
4	Equipements publics et voiries	Commune de Chaumont
5	Création d'un cheminement doux	Commune de Chaumont
6	Extension et aménagement d'une zone naturelle récréative	Commune de Chaumont
7	Mise en valeur touristique de l'accès au chateau	Commune de Chaumont
8	Création d'un éxutoire pour la gestion des eaux pluviales	Commune de Chaumont
9	Création d'un cheminement doux	Commune de Chaumont
10	Création d'une liaison piétonne entre le Pralet et le Chef-lieu	Commune de Chaumont
11	Elargissement de la voie communale et création d'une réserve incendie à Vovray	Commune de Chaumont
12	Création d'une aire de stationnement	Commune de Chaumont
13	Création d'un bassin de rétention	Commune de Chaumont
14	Création et aménagement d'arrêt de car et parking	Commune de Chaumont
15	Création d'un bassin de rétention	Commune de Chaumont
40	Création d'aire de stationnement	Commune de Frangy
41	Création d'équipements publics	Commune de Frangy
42	Création d'une aire de stationnement	Commune de Frangy
43	Création d'équipement sportifs (notamment stade de foot)	Commune de Frangy